

Mardi 14²⁰¹⁵ Juillet
Fête Nationale

Festivités

A l'ancien stade - Saint-Varent

7h : Vide Greniers

Organisé par "Les Talents Cachés du Saint-Varentais"

Renseignements et réservations au 06 82 08 49 61 ou 05 49 67 54 97

11h30 : Revue des Sapeurs Pompiers

14h : Course cycliste

Toute l'après-midi : **Baby Foot Humain** et autres jeux

Organisé par l'association "La Brigade"

17h : Concours de pétanque et de palets

18h : Marché des Producteurs Locaux

19h30 : Restauration sur place

22h30 : Retraite aux flambeaux

Feux d'artifice & Bal populaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2015



➤ Une reprise de concessions est en cours dans le cimetière communal. Certaines concessions perpétuelles ont plus de trente ans d'existence et sont dans un état d'abandon. Une liste des concessions, dont l'état d'abandon a été constaté, est affichée au cimetière. Toutes personnes souhaitant gar-

der la concession doivent se présenter à la mairie de Saint-Varent avant fin septembre 2015.

➤ Les tarifs du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2015-2016 restent inchangés. Le prix du repas sera de 3,10 € pour les enfants et 5,70 € pour les adultes.

➤ Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir :

- Deux totems publicitaires : Le premier est prévu pour la mairie, le deuxième pour les entreprises locales de l'ancienne gendarmerie.

- 12 tables de pique-nique.

- Des brise-vue, installés au Centre de Loisirs.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du conseil municipal sur le site www.saintvarent.fr - Rubrique Mairie/Action municipale

PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif "**Participation Citoyenne**" a pour objectif d'associer et de sensibiliser les habitants à la protection de leur propre environnement.



Les avantages de ce dispositif est de rassurer la population, d'améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Avant la signature du protocole, le dispositif a été présenté au maire de Saint-Varent, puis aux membres du conseil municipal. Une délibération a été adoptée approuvant la mise en place du projet. Certains quartiers ont été choisis et des contacts ont été pris. Ce dispositif sera mis en place avant la fin de l'année. Des panneaux « **Voisins Vigilants** » seront installés à chaque entrée de la commune.

Dans chaque quartier, des référents seront nommés parmi les volontaires sensibles aux questions de sécurité et au sens civique. Ils seront en relation directe avec la gendarmerie, ils transmettront toutes les informations importantes et communiqueront auprès de la population les conseils préventifs des cambriolages. En cas de signalement suspect, la gendarmerie interviendra plus rapidement.

Des réunions, avec les quartiers, seront organisées afin d'expliquer le dispositif et la présentation des voisins vigilants.

Quelques conseils de lutte contre les cambriolages :

- **Prévenir** : Il faut éviter de garder d'importantes sommes d'argent à votre domicile, de laisser les doubles de vos clés en évidence. N'hésitez pas à prendre des photos et à noter les numéros de série de vos biens. Soyez méfiants et vérifiez la qualité des prospecteurs en demandant à voir une carte professionnelle.
- **Sécuriser** : Vous pouvez renforcer les portes avec la mise en place d'une traverse depuis l'intérieur de l'habitation, verrouillez l'ouverture des baies en posant une cale de bois, fermez à clé votre portail d'accès à votre domicile, faites relever votre courrier par un ami ou un voisin, fermez vos volets et autorisez un voisin à venir les ouvrir dans la journée, laissez une lumière dans votre domicile en utilisant des horloges programmables.
- **Alerter** : N'hésitez pas à signaler à votre référent de quartier tout ce qui peut vous paraître suspect (véhicule inconnu, démarcheurs...). Notez le numéro d'immatriculation du véhicule. Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, ne touchez à rien. Les relevés d'empreintes, d'ADN, de traces sont absolument nécessaires à l'enquête.

Ce dispositif doit permettre un lien social entre les citoyens en développant l'entraide et la solidarité de voisinage.

VOITURE ELECTRIQUE



Une borne de recharge accélérée pour les voitures électriques a été installée sur la commune. Elle se situe sur la « Place du 14 juillet ».

L'utilisation de cette borne est subordonnée à l'adhésion au réseau « **ALTERBASE** » déployé par **SÉOLIS**. Celui-ci ne sera opérationnel qu'en fin d'année 2015.

CAMPING-CAR



Une aire de stationnement pour camping-car a été ouverte « Route de Pierrefitte ».

Cet emplacement n'a pas d'équipements particuliers comme l'eau, l'électricité ou un point de vidange pour les eaux usées ou WC. Il est destiné uniquement au stationnement.

ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Pensez à votre inscription à l'école de musique municipale. Les cours de solfège et d'instruments de musique (piano, guitare, batterie) débuteront début septembre 2015.



INFORMATIONS : « École de Musique Municipale »

M^{me} Martine BOINOT - Tél. : 05 49 96 41 52

CHATS ERRANTS



Le chat est parmi les animaux de compagnie préférés des français, il est aussi le plus exposé aux abandons.

En laissant circuler nos chats non stérilisés ni identifiés, nous provoquons chaque année plusieurs portées de chatons dont les survivants viendront grossir le nombre de chats errants.

Si vous aimez vraiment votre chat, il est important de le faire stériliser et identifier, même s'il ne sort jamais, vous pouvez lui sauver la vie.

COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations des mois de juillet et août, proposées par le Comm'GénérationS, du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Ces animations sont à destination des personnes retraitées.

Date	Horaire	Animations	Lieu	Tarif
Jeudi 30 juillet	12h	« Trompe Souris », déjeuner au bord de l'eau. Inscription avant le 23 juillet.	Trompe Souris Luzay	18 €
Lundi 10 août	15h	« Hôtel Tyndo », visite après rénovation.	Thouars	3 €
Mercredi 19 août	15h	« Après-midi détente », balade et jeux extérieurs.	CIAS Saint-Varent	1 €
Jeudi 27 août	12h	« Trompe Souris », déjeuner au bord de l'eau. Inscription avant le 20 août.	Trompe Souris Luzay	18 €

L'inscription est **obligatoire**. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 2,40 €. **CONTACT :** Elisabeth et Vanessa au 05 49 67 38 89 ou 05 49 67 38 91.

« CONCOURS DE PÉTANQUE »

Juillet

- Mardi 7 → La chasse
- Jeudi 9 → La pêche
- Jeudi 16 → JSP
- Mardi 21 → CSC
- Jeudi 23 → Donneurs de Sang
- Mardi 28 → Les Frelons
- Jeudi 30 → Comité de Jumelage



Août

- Mardi 4 → Dauphins St-Varentais
- Jeudi 6 → FNATH
- Mardi 11 → Comité Cycliste
- Jeudi 13 → USSV
- Mardi 18 → Les Pieds D'vignes

**LES CONCOURS DÉBUTERONT À 19 H,
AU STADE DE LA GRANDE VERSENNE.**

Le Comité de rédaction profite aussi des vacances estivales. Le prochain bulletin reviendra à la rentrée.

Nous vous souhaitons de BONNES VACANCES.

Citation

« L'été arrive,
et la vie devient facile ».

Ira GERSHWIN, 1896-1983
Parolier Américain

ÉTAT CIVIL

THAÏS, née le 31 mai 2015,
au foyer de M. Mickaël DE
FARIA et M^{me} Edwige JOLLY.

JOHNNY, né le 1^{er} juin 2015,
au foyer de M. Alain SERIES
et M^{me} Lolita BULTEL.

LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ». Ce bulletin mensuel permet de diffuser, les informations relatives à la vie locale.

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de **Septembre**, toutes informations devront être transmises avant le **31 juillet 2015**.

MAIRIE :

Tél : 05 49 67 62 11

Courriel :

villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE :

Tél : 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Pendant tout l'été, la médiathèque reste ouverte et les horaires d'ouverture ne changent pas, à savoir le :

- mardi de 16h à 18h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 16h à 18h
- vendredi : 10h30 à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h.

Ne changeons pas les bonnes habitudes... pour passer d'agréables moments, venez jouer entre amis ou en famille avec les jeux de sociétés mis à votre disposition, gratuitement. Ces jeux ne peuvent pas être empruntés.

INFORMATIONS :

« **Médiathèque municipale** »

Tél. : 05 49 67 54 41



ET SI ON SORTAIT...

MERCREDI 15 JUILLET ET JEUDI 30 JUILLET - « VISITE DE LA CARRIÈRE ROY » - À 10 H

Découverte générale de l'activité depuis le panorama sur le belvédère jusqu'aux installations sur site (en car uniquement). Par un guide-conférencier d'Atemporelle et une personne de l'entreprise. Rendez-vous : place du 14 juillet à Saint-Varent. Sur inscription : nombre limité, 30 maximum.

Organisée par l'association « **L'Homme et la Pierre** ».

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : « L'Homme et la Pierre »

Tél. : 05 49 63 13 86 ou 05 16 81 18 62 - Courriel : contact@lhommeetlapierre.com

Site : www.lhommeetlapierre.com

JEUDI 16 JUILLET - COLLECTE DE SANG - de 16h30 à 19h30, à la salle Léonard de Vinci.

Pour un premier don, une pièce d'identité est obligatoire.

Organisée par l'« **Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent** ».



DIMANCHE 30 AOÛT - « FÊTE À LA MAISON DE RETRAITE »

Messe le matin et fête champêtre l'après-midi avec le groupe folklorique « **Les Sauteriaux** ».

Organisée par les « **Amis du Grand Chêne** ».



SAMEDI 5 SEPTEMBRE - « JOURNÉE DES SPORTS »

Au complexe sportif à Saint-Varent.

DU 18 AU 20 SEPTEMBRE - « CRÉ'ACTIVES »

Au complexe sportif à Saint-Varent.

LA CANICULE ET NOUS

En cas de canicule, voici quelques conseils à respecter :



- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes et je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je mange normalement et je bois 1,5 l d'eau / jour.
- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

INFORMATIONS : « Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) »

Tél. : 05 49 67 62 11.